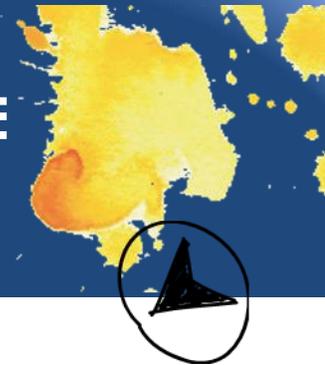




# FERMETURE DES ÉCOLES PROLONGÉE JUSQU'EN SEPTEMBRE



Saint-Jérôme, le 30 avril 2020

Aux parents d'élèves fréquentant une école secondaire de la CSRDN

## **Objet : Maintien de la fermeture des écoles secondaires**

Bonjour,

La présente communication vise à vous informer des directives émises par la Direction nationale de la santé publique et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qui prévoient, notamment, le maintien de la fermeture des écoles secondaires jusqu'en septembre prochain. Cela signifie donc qu'aucun élève de cet ordre d'enseignement au sein de notre commission scolaire ne pourra retourner en classe d'ici la fin de la présente année scolaire.

## **ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE À DISTANCE**

Toutefois, des outils seront disponibles pour permettre à tous les élèves de consolider leurs acquis et compléter l'apprentissage des savoirs essentiels grâce à un encadrement pédagogique, à distance, qui sera supervisé par l'équipe-école. Cette dernière accentuera le suivi hebdomadaire personnalisé auprès de l'ensemble des élèves, tout en accordant une attention particulière à ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage.

Ainsi, un plan de travail et des activités hebdomadaires seront acheminés aux élèves par les enseignants à partir du 11 mai et le personnel scolaire sera disponible pour les accompagner jusqu'à la fin de l'année.

De plus, les plateformes en ligne [École ouverte](#) et celle de la [CSRDN](#) seront régulièrement bonifiées. Télé-Québec poursuivra également sa programmation spéciale diffusée, en ligne ou à la télévision.

**D'ici le 4 mai prochain, nous vous invitons à remplir ce [questionnaire \(en cliquant ici\)](#) visant à évaluer l'accès aux outils informatiques de nos élèves du secondaire qui sont nécessaires à la poursuite de leurs apprentissages à partir de la maison. Vos réponses nous aideront à avoir un portrait plus précis de vos besoins dans le but de faire des choix éclairés.**

## **PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR**

Le passage au niveau supérieur sera déterminé par le jugement professionnel des enseignants en fonction, notamment, des résultats que les élèves ont obtenus au cours des deux premières étapes. Une période de consolidation des apprentissages au début de l'année scolaire 2020-2021 sera prévue.

Nous comprenons l'inquiétude que vous pourriez ressentir, mais soyez assurés que nous agissons au meilleur des intérêts des élèves qui nous sont confiés et des membres du personnel dont nous avons la responsabilité. Le contexte particulier que nous vivons nous amène à mettre en place des mesures exceptionnelles nous permettant de respecter les obligations qui nous incombent.

Des informations supplémentaires vous seront communiquées prochainement, notamment quant à la manière précise dont ces orientations seront mises en œuvre à la CSRDN de même que sur les mécanismes qui seront mis de l'avant pour vous permettre de récupérer les effets personnels laissés à l'école. D'ici là, prière de ne pas vous présenter à l'école pour tenter de les récupérer.

La santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel demeurent en toutes circonstances notre priorité. Nous vous remercions à l'avance et nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur votre collaboration et sur votre compréhension.

Guyline Desroches  
Directrice générale